

Intervention de clôture des XXIV^{ème} Journées du Longitudinal, Céreq-Lest-Université de Marseille,
"Jeunesse et transitions vers l'âge adulte : permanences et évolutions depuis 30 ans", 7-8 juin,
Faculté d'économie et de gestion, Marseille.

Florence Lefresne

« Suite à ces deux journées d'échanges, il me semble que le paradigme de l'allongement et de la désynchronisation des processus de transition sort conforté et enrichi.

Le poids déterminant du diplôme et de la filière de formation sur la trajectoire d'accès à l'emploi est réaffirmé au fil de ces communications. Néanmoins, on voit que les choses sont plus complexes qu'il n'y paraît. En effet, dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur, pour un même diplôme obtenu, certaines étapes du parcours scolaire lui-même ainsi que la nature du bac obtenu (série, mention...) influent sur la trajectoire d'insertion professionnelle. Autant de témoignages des formes de « démocratisation ségrégative », pour reprendre une formule de Pierre Merle, qui montrent que les phénomènes de massification-démocratisation ne peuvent pas être examinés sous l'angle unique de la quantité.

Le modèle de la césure école/emploi est également une nouvelle fois remis en cause. Plusieurs situations en témoignent et ont été analysées par les contributions proposées. C'est le cas des nombreux retours en formation de jeunes ayant déjà connu des expériences d'emploi ainsi que de la croissance des situations emplois-études et leur allongement dans la durée, et cela y compris dans les périodes de raréfaction de l'emploi. La pénétration du monde de l'entreprise dans la formation initiale, notamment avec le développement de l'alternance, de l'apprentissage et des stages en cours d'études, à tous niveaux de diplômes, en est une autre illustration.

Quant à la borne finale de l'insertion, comment ne pas s'interroger sur le sens qu'elle peut revêtir au vu des transformations profondes que connaît l'emploi depuis plusieurs décennies ? L'accès rapide et durable à l'EDI diminue en fréquence y compris pour les plus diplômés (Voir l'ouvrage [20 ans d'insertion professionnelle](#) que le Céreq a publié en avril dernier dans la collection Céreq Essentiels). Par ailleurs, la norme-même du CDI se transforme sous l'effet des évolutions légales et conventionnelles. Autrement dit, avec l'allongement du processus d'insertion professionnelle se joue également celui d'une transformation structurelle des normes d'emploi sur le moyen et le long terme.

De nombreuses contributions interrogent « la marche ratée vers l'emploi ». Deux types de situations peuvent être distingués : un chômage d'« insertion » ou de « rotation » pour les diplômés qui connaissent un risque élevé de chômage mais n'y restent pas longtemps, et un éloignement de l'emploi plus durable » pour les non-qualifiés et les décrocheurs. Nous avons vu que le phénomène du décrochage ne se limite pas à l'enseignement secondaire mais concerne également l'enseignement supérieur avec ses problématiques et débats récents sur les modes renouvelés d'accès. Les stigmates du décrochage sont - semble-t-il - plus forts pour les étudiants des filières courtes, les STS ; un résultat qui justifie le déploiement d'efforts particuliers de politique publique à ce niveau. Mais le décrochage touche également l'apprentissage - ruptures contractuelles et abandons très nombreux - y compris dans des pays comme la Suisse où l'on sait qu'il est historiquement très développé bien qu'inégal selon les cantons et fortement segmenté selon le genre. Ces analyses peuvent éclairer utilement les orientations des réformes en cours dans ce champ.

Ces phénomènes de décrochage ou de privation d'emploi correspondent eux-mêmes à une grande diversité de situations. Si majoritairement les jeunes qui y sont confrontés subissent durablement les stigmates de l'absence de diplôme, ils peuvent aussi réussir à éviter l'exclusion sociale et mener à bien des projets personnels en restant les « acteurs et actrices de leur vie ». Ainsi, la catégorie des NEET (Non in Education, Employment or Training) recouvre une forte variété de trajectoires qui ne sont pas toutes synonymes d'exclusion sociale.

La « marche ratée de l'emploi » amène également à s'intéresser aux dispositifs d'aide ou de remédiation dont on nous dit leur apport - en termes de réduction des risques de pauvreté et de déclassement - lorsqu'ils viennent à être rationnés, comme c'est le cas pour les emplois aidés du secteur non marchand. Ces dispositifs témoignent parfois d'une certaine inventivité des institutions publiques dans les formes de socialisation ou de resocialisation qu'ils mobilisent (cas des Etablissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) ou de l'Accompagnement intensif jeunes (AIJ)). Ces travaux soulignent aussi l'éloignement ou l'absence de l'entreprise dans l'accompagnement des jeunes les plus démunis.

Mais l'emploi est-il seul visé ? Derrière la question de l'emploi, il y a bien entendu celle du travail et de ses dynamiques. Notamment grâce à l'enquête DEFIS du Céreq, on apprend qu'elles jouent un rôle important dans les processus d'apprentissages, notamment d'apprentissages informels des jeunes en début de vie active. Ces derniers semblent exercer une influence encore peu explorée sur les trajectoires ultérieures.

La complexification du paradigme de l'allongement-désynchronisation concerne également les phénomènes de décohabitation/autonomisation. Ces derniers sont fortement conditionnés par l'accès à l'autonomie financière (à travers l'accès à l'apprentissage pour les milieux populaires par exemple), mais pas seulement. On apprend ainsi que le tiers des jeunes de la Génération 2010 vivait encore chez leurs parents 5 ans après la sortie du système scolaire. Un travail sur les profils de décohabitation en fonction des parcours et des filières montre que, à diplôme donné, l'origine sociale joue un rôle mais surtout le diplôme de la mère. Cela peut conduire à réfléchir sur la fonction des mères dans les représentations du désir d'autonomie chez l'adulte en devenir.

Le périmètre des trajectoires s'élargit à l'étranger. Une étude montre que la mobilité des jeunes à l'étranger dépend beaucoup du niveau scolaire et du milieu socio-culturel. Mais elle souligne aussi que ces départs à l'étranger peuvent permettre d'échapper à des débuts de carrière chaotiques et valoriser des parcours d'emploi. La mobilité en cours d'études peut traduire une sorte de « partir pour grandir », un moment où le jeune fait le point avant des engagements plus fermes. Les conditions ne sont pas les mêmes pour les jeunes étudiants Sénégalais qui, partant en France, sont invités à devenir encore plus rapidement des adultes soucieux de rassurer leur famille sur l'investissement éducatif auquel elles procèdent.

Cet ensemble d'horizons nouveaux de recherche est à croiser avec les questions transversales du genre, des effets liés à l'immigration, des origines sociales. On sait par exemple que les femmes sont plus diplômées, que leurs trajectoires d'emploi, leurs destinées, sont plus proches que par le passé de celles des hommes en matière de métiers occupés, le rapprochement avec les trajectoires masculines provenant aussi de la dégradation de la situation des hommes. Pour autant, les inégalités persistent, notamment dans l'accès au statut cadre. Bien que les cartes sur les origines sociales semblent rebattues avec la massification de l'enseignement supérieur, on voit que celles-ci restent déterminantes sur les trajectoires d'insertion. Si l'on raisonne à diplôme égal, cette influence aurait toutefois tendance à diminuer.

Un travail sur le décrochage dans les filières STS et universitaires (licence), nous indique cependant que la part de décrocheurs issus de milieux populaires ne varie pas entre la Génération 1998 et la Génération 2010, tandis que cette part décline dans les filières universitaires.

La richesse de ces résultats est largement permise par la richesse des enquêtes elles-mêmes, en même temps qu'elle pousse à faire évoluer ces dernières.

Au premier rang des enquêtes, on trouve le dispositif Génération, bien entendu, qui bénéficie désormais d'un recul de 20 ans, ainsi que les enquêtes de l'OVE dont on dispose depuis le début des années 2000. A celles-ci s'ajoutent d'autres sources telles que des données de cohortes de Pôle emploi ou encore des enquêtes ad hoc permettant par exemple le suivi de jeunes policiers en France et au Québec.

Les enquêtes ne sont pas toujours quantitatives... Un certain nombre de travaux s'appuient sur des entretiens, auprès des décrocheurs, des acteurs du raccrochage, des jeunes immigrés en France, etc. Au fond, on voit à quel point ces méthodes présentent leur intérêt et parfois aussi leurs limites. Les études quantitatives donnent les mesures, pointent les écarts et évolutions, permettent les démarches « toutes choses égales par ailleurs ». Néanmoins, elles laissent dans l'ombre les jeux d'acteurs, les institutions, leur ancrage dans l'histoire ; autrement dit ces deux méthodes se complètent. L'idéal est toujours de trouver des interactions, des inter-fécondations entre les deux types méthodes. Les études peuvent se nourrir des enquêtes quantitatives et, symétriquement, les enquêtes quantitatives méritent d'évoluer au regard des diagnostics issus des travaux plus qualitatifs.

L'enquête Génération va évoluer afin de mieux tenir compte des évolutions mises en scène à travers l'ensemble de ces contributions. L'architecture de cette enquête phare va être améliorée, sa périodicité sera désormais de 4 ans avec l'interrogation de la Génération à 3 et 6 ans. **Seront dorénavant incluses dans la formation initiale les années de césure** qui sont encouragées par une circulaire de juillet 2015 - et sont de plus en plus fréquentes dans les cursus universitaires. Dans le même ordre d'idée, certains dispositifs de la politique de l'emploi pourraient être considérés comme relevant d'une période « en étude », dans le prolongement des études initiales (ou de l'apprentissage), et non d'une période « en emploi ». Il en va ainsi de certains contrats de professionnalisation à visée diplômante qui s'inscrivent directement dans la continuité de la formation.

Le périmètre des primo-sortants sera également étendu aux jeunes sortants résidant à l'étranger lors de l'enquête, leur exclusion du champ résultant principalement de contraintes techniques. Or, une partie des jeunes sortants du système éducatif français résident à l'étranger au moment de l'interrogation, notamment lorsqu'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur (docteurs, grandes écoles). Exclure cette population provoque potentiellement un biais dans l'analyse du rendement éducatif des diplômés. L'utilisation d'internet, comme nouveau mode de collecte associé au téléphone dans le dispositif rénové, permet désormais d'envisager d'intégrer cette population dans le champ de l'enquête.

Ces évolutions du champ-même de l'enquête s'accompagneront d'une rénovation du questionnaire. Il sera désormais décomposé en deux parties avec un « tronc commun » fixe et un nombre limité de « modules » variables. Ces modules, différents à chaque enquête, permettront d'éclairer en profondeur certaines dimensions thématiques ou sectorielles des parcours d'insertion. Par exemple, les caractéristiques des emplois occupés par les étudiants et

les raisons qui conduisent ces derniers à les occuper pourront être détaillées, les conditions d'accès au logement pourront être reliées aux enjeux de décohabitations, en lien avec les parcours de formation et d'emploi, etc.

Cette rénovation de l'enquête est une promesse pour un enrichissement continu de la connaissance des transitions professionnelles vers l'âge adulte et pour l'éclairage des politiques publiques. Eclairage des politiques publiques mais aussi, symétriquement, évaluation des effets de ces dernières. De ce point de vue, on peut peut-être regretter qu'il n'y ait pas plus de travaux ciblés sur l'évaluation de ces politiques publiques à travers des méthodologies qui entrecroiseraient des méthodes quantitatives ou logistiques et des approches qualitatives.

Je me permettrai enfin de souligner que **la démarche de comparaison internationale reste sans doute insuffisante** parmi les travaux présentés. Hans Dietrich a offert des pistes tout à fait stimulantes dans ce sens. La recherche qu'il a présentée sur l'analyse des effets respectifs liés à l'âge, à la génération, et à la conjoncture sur les trajectoires d'insertion professionnelle invite à mobiliser à la fois les contextes historiques et sociétaux dans lesquelles s'inscrivent ces trajectoires pour mieux en comprendre le sens.

Ces éléments conclusifs sont loin de rendre hommage à la richesse des analyses au cœur de ces XXIVèmes Journées du longitudinal. J'invite donc à la lecture des [actes dans la collection Céreq-Echanges](#). Certains des résultats qui y sont présentés proviennent de recherches achevées, tandis que d'autres ne sont que des étapes dans des processus en cours. C'est justement l'une des vocations de ces Journées de faire dialoguer chercheur.e.s, chargé.e.s d'études, doctorant.e.s, à différents stades d'avancement de leurs travaux.

Je terminerai en adressant mes plus vifs remerciements :

- à l'ensemble des contributeurs qui ont nourri ces deux journées des résultats de leur travail achevé ou en cours de réalisation. Leurs réflexions stimulantes autorisent un regard renouvelé sur les transitions professionnelles et sur leurs évolutions au cours des 30 dernières années ;
- aux partenaires du Céreq étroitement associés à l'organisation de ces deux journées, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Aix-Marseille Université, la Faculté d'Economie et de Gestion ainsi que le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST) ;
- au comité scientifique qui a largement garanti la qualité des travaux présentés au cours de ces deux journées ;
- aux organisateurs des deux journées, en particulier Julien Calmand, Thomas Couppié, Arnaud Dupray, Dominique Epiphane, Valérie Ilardi, Graziella Izquierdo, Olivier Joseph, Marion Massi, Elsa Personnaz, Emmanuel Sulzer, Stéphanie Vincent et les équipes des services communication, informatique et logistique, administratif et financier. »